

Quand je me suis adressé à notre honorable Consul belge à Venise, M. Georges Barriera, pour visiter les écoles de musique, il m'a appris, à ma grande surprise, que Venise ne possédait pas de Conservatoire et que les jeunes Vénitiens de talent étaient envoyés à Milan.

Je juge donc inutile de résumer l'histoire d'établissements autrefois célèbres, mais qui ne comptent plus aujourd'hui dans la statistique musicale de l'Italie.

A Venise, comme ailleurs, le clergé se plaint du peu de respect que professent les organistes pour l'art sacré. Le style concertant y est à la mode pour l'orgue et, en fait de plain-chant, c'est la même absence d'unité que partout.

L'orchestre du Théâtre de la Fenice est nombreux et bien constitué. Il y a, dans cette phalange artistique, beaucoup de justesse, des nuances fines, de l'aplomb. Seulement, à la Fenice aussi, les cuivres sont trop stridents et le saxo-tuba joue un rôle exagéré.

On donnait, au moment de mon séjour en cette ville, l'opéra *Selvaggia* de M. F. Schira. Cette partition ne m'a pas paru bien originale. Je crois l'auteur capable d'écrire de meilleures œuvres que celle-là.

En définitive, comme organisation, le théâtre de Venise est un des principaux et des meilleurs de l'Italie.

C'est à Venise que les catholiques italiens ont tenu leur grand Congrès du mois de juin 1874. Des vœux y ont été formulés contre l'orchestre à l'église et sur la matière du chant sacré. Je crois nécessaire de m'arrêter un moment sur la question, parce qu'on lui a donné, dans un journal catholique belge, une portée qu'elle n'a point.

Je me suis procuré, à l'Archevêché, le volume des comptes-rendus officiels du Congrès. J'ai eu l'heureuse chance de pouvoir me mettre en rapports personnels avec l'un des honorables auteurs des propositions. Enfin, j'ai eu l'honneur de consulter directement Son Eminence Mgr. Trevisanato, Cardinal-Patriarche de Venise. Je puis affirmer que la feuille belge s'est trompée.

Remarquons-le d'abord : des vœux formulés par des laïques, dont le très-grand nombre ignorent l'art musical, ne constituent pas, malgré tout le zèle de leurs auteurs, matière d'obligation, en fait de discipline ecclésiastique.

La demande de proscrire tout orchestre des églises ne saurait être accueillie que dans le pays d'où elle émane, et là où il a des abus. A Venise, du reste, personne n'a voulu être plus sévère que Benoit XIV dans l'Encyclique de 1749. Je le sais positivement.

Donc, tout *argumentum à pari* tiré, pour la Belgique, de ce que l'on a dit ou écrit à Venise, est sans valeur pour nous. Sont-ce deux pays semblables ? Avons-nous les mêmes mœurs, la même impressionnabilité à l'église ? Est-ce aux Belges à apprendre, à l'heure qu'il est, des maîtres de chapelle et des organistes italiens, ce qui convient ou ne convient pas dans la maison du Seigneur ?...

On a formulé des vœux dans les deux grands Congrès catholiques de Belgique, et avant ces Congrès dans celui de 1860 à Paris. Ces vœux sont tout différents de ceux exprimés à Venise. Depuis, des réglemens ont été promulgués par NN. SS. le Cardinal-Archevêque de Malines, l'Evêque de Gand, l'Evêque de Liège. Il doit suffire à la conscience des fidèles de se conformer à ces instructions. Elles constituent plus que des vœux. Elles sont sages, prudentes, éminemment respectables, et quand l'Ordinaire du diocèse permet, il est malséant à des laïques de défendre.

Pourquoi, Monsieur le Ministre, hésiterais-je à tout dire ? J'ai pris la respectueuse liberté de demander au vénérable Cardinal-Patriarche si, dans sa pensée, il s'agissait, pour les musiciens, de confier dorénavant à la poussière des bibliothèques les partitions sublimes des grands maîtres ; si la Sainte Eglise qui chante dans ses Psaumes : *Laudate Dominum in sono tubæ, in tympano et choro, in chordis et organo, in psalterio et citharâ, in cymbalis jubilationis*, allait nous forcer à briser la Harpe du Roi-Prophète devant

l'Arche Sainte ? " Nullement, m'a répondu l'éminent Prince de l'Eglise. Des vœux sont des vœux, mais les Evêques seuls décident. (1) "

A son tour un des auteurs des propositions m'a dit : " Nous n'avons voulu que protester contre les abus. Je reconnais, comme vous, que la première de toutes les questions, est de régénérer le style des organistes italiens, de rétablir la diatonie dans le plain chant. Nous avons demandé la suppression de l'orchestre, mais ce qui, après cette suppression, devait être conservé, le jeu de l'orgue, l'accompagnement, ne valent pas mieux. J'avoue que cet enseignement doit être complètement réformé. Pour ma part, je proclamerai toujours que l'*Ave verum* de Mozart, la *Messe du Sacre* de Cherubini et tant d'autres partitions admirables sont de vrais chefs-d'œuvre et font la gloire de notre Religion. "

La ville de Venise possède une *Société Philharmonique*. Je n'ai pas eu l'occasion de la visiter. La suppression des conservatoires doit enrayer le mouvement de propagation que tenterait cette Académie.

Il me reste, à propos de Venise, un dernier mot à dire. Je veux parler des *Canzonette popolari Veneziane*. Dans la première moitié de ce siècle, Perucchini, Bevilacqua, Generali et plusieurs autres, ont illustré ce genre. L'éditeur Ricordi de Milan a publié, il y a quarante ans, un recueil de cantilènes anciennes et de mélodies à tournure plus moderne, ingénieusement trouvées par les auteurs que je viens de citer. Rien de neuf n'a paru depuis lors. C'est toujours l'ancienne collection Ricordi que les marchands de musique de Venise ont à offrir aux amateurs.

A continuer.

NOUVELLES ARTISTIQUES CANADIENNES.

—Le *Canada Musical* entre aujourd'hui dans sa sixième année de publication.

—M. Octave Pelletier a été nommé maître de chapelle de la cathédrale de Montréal.

—On nous annonce l'arrivée prochaine à Montréal du célèbre artiste-violoniste F. Jehin-Prume, de retour de Nice, où il a passé l'hiver avec Madame Prume.

—Jeudi, 17 avril dernier, était représentée, à la Salle de Musique de Québec, l'opérette *Oiseaux et fées*, au bénéfice de l'artiste-violoniste populaire, M. C. Lavigneur.

—M. Auguste Piton, de Toronto, s'est assuré les services artistiques du célèbre cornetiste Levey, pour une série de concerts dans les principales villes de la Puissance.

—Le "Chœur Mendelssohn" a fait entendre à son concert du 17 avril—en première audition—un *Sub tuum* de M. G. Couture, et le *XXIIIe Psaume* de M. Fred. E. L. Barnes.

—A un salut solennel chanté à la Basilique de Québec, à l'occasion de la fête récente de N. D. de Pitié, M. Murray a très bien interprété le *Pro peccatis*, et M. Trudel, le *Cujus animam* du *Stabat* de Rossini.

—Le Dr. Maclagan a repris régulièrement ses *recitals* d'orgue, chaque lundi soir, à l'église Zion. Sur son dernier programme figuraient l'ouverture du *Stradella* de Flotow et celle d'*Egmont* de Beethoven.

(1) S. G. Mgr l'Archevêque de Milan m'a fait l'honneur de me parler absolument dans le même sens et dans les mêmes termes que le Cardinal-Patriarche de Venise.